



# *SNTRS Informations*

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

---

**N°159 du 13 novembre 2009**

## *SOMMAIRE*

**MOTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION EXECUTIVE DU 5 NOVEMBRE 2009**

## *MOTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION EXECUTIVE DU 5 NOVEMBRE 2009*

### MOTION 1

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT réunie le 5 novembre 2009 appelle à la mobilisation l'ensemble des personnels pour :

- la création massive de postes de titulaires afin de lutter contre le développement de la précarité
- la revalorisation des salaires et des carrières en reconnaissant les qualifications et en refusant toute les mesures d'individualisation des salaires
- l'amélioration des conditions de travail afin de lutter contre le stress et la souffrance au travail.

Adoptée à l'unanimité moins deux absentions

### MOTION 2

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT appelle les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur à se rassembler à Paris et en régions le 13 novembre 2009, pour marquer leur condamnation du budget de la recherche et de l'enseignement supérieur et de ses conséquences sur les personnels.

A Paris, à l'occasion du vote de ce budget, les syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur appellent à un rassemblement à proximité de l'assemblée nationale (10 heures place Edouard Herriot).

Adoptée à l'unanimité moins cinq absentions

### MOTION 3

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT réunie le 5 novembre 2009 a pris connaissance :

- de la promulgation du nouveau décret organique du CNRS qui le structure en dix instituts autonomes
- des conclusions du comité stratégique des industries de santé qui s'est tenu à l'Élysée le 26 octobre 2009
- des orientations du schéma stratégique de l'INSERM qui décline les orientations de l'Alliance de sciences de la vie et de la santé qui vont s'imposer à ses composantes, l'INSERM, l'Institut Nationale de la biologie du CNRS, l'INRA etc. ;

La Commission Exécutive constate que le gouvernement s'apprête, grâce aux outils qu'il a déjà mis en place, (ANR, AERES, pôles de compétitivité, crédit impôt recherche, augmentation des CDD et individualisation des rémunérations), à asservir directement les laboratoires de la recherche publique aux intérêts des multinationales qu'elles soient à base française ou étrangère.

Le pilotage annoncé de la recherche publique en sciences de la vie et de la santé par les industriels de la pharmacie en liaison avec l'Alliance présidée par le PDG de l'INSERM servira de modèle aux autres secteurs de la recherche. L'objectif est de renforcer la rentabilité des entreprises en leur permettant de supprimer des emplois dans leurs centres de recherche, pour transférer une partie de leur activité vers les laboratoires publics. Cet objectif sera atteint grâce à des contrats remboursés par le crédit impôt recherche, un nouveau développement de la précarité et l'abandon de pans entiers de la recherche fondamentale.

La Commission Exécutive affirme que la collaboration entre la recherche privée et la recherche publique passe par le développement de la recherche dans les entreprises et l'établissement de collaborations équitables entre la recherche publique et la recherche des entreprises. C'est une des conditions pour reconquérir des emplois dans l'industrie et les services tout en garantissant l'indépendance de la recherche publique.

La Commission Exécutive appelle à la tenue d'assemblées d'information et de débat notamment sur les sites concernés par les sciences de la vie.

La Commission Exécutive appelle les instances des EPST concernés à s'emparer du projet stratégique de l'INSERM, en fait de celui de l'Alliance des Sciences de la Vie et de la Santé, pour exprimer leur point de vue, ce que les directions d'organisme veulent absolument éviter.

La Commission Exécutive appelle à faire du 3 décembre, jour du vote du schéma stratégique par le Conseil d'Administration de l'INSERM, un point fort de mobilisation pour exiger le retrait de ce schéma stratégique, l'abrogation de la dernière version du décret organique du CNRS et l'abandon de la politique de sous-traitance.

Adoptée à l'unanimité

### **Congrès confédéral**

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT a débattu des documents soumis aux syndicats dans le cadre du congrès confédéral. A l'issue des débats elle a voté sur ces documents.

Rapport financier ; 15 pour, 9 contre, 5 abstentions

Rapport d'activité ; 7 pour, 14 contre, 9 abstentions

Document d'orientation : 7 pour, 17 contre, 6 abstentions.

Les délégués du SNTRS-CGT au congrès confédéral répartiront ces votes en fonction des mandats du syndicat.